



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

réservistes

Question écrite n° 17270

### Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur le fait que la journée des réservistes allemands se tiendra cette année le 11 octobre. Il lui demande si elle n'estime pas opportun, dans le cadre de la coopération franco-allemande dans le domaine militaire, de fixer la journée du réserviste français à la même date, d'autant que le mois d'octobre est plus propice à une telle manifestation que le mois de novembre au cours duquel se sont déroulées les deux précédentes journées.

### Texte de la réponse

En 2001, la Journée nationale du réserviste (JNR) s'est limitée à un symposium qui s'est tenu à la Maison de la chimie, à Paris. En 2002, des manifestations décentralisées ont été organisées à Paris et dans quatre-vingt-six villes de province pour mieux faire connaître la réserve et recruter de nouveaux volontaires. De ces deux expériences, il a été tiré un certain nombre d'enseignements parmi lesquels celui d'avancer la date de la JNR. Sous réserve de nouvelles contraintes, la JNR 2003 devrait donc se tenir en octobre. Pour autant, il n'a pas été envisagé de rapprochement, même sur le plan calendaire, entre cette JNR et la journée du réserviste allemand, en raison des profondes différences qui existent entre les deux systèmes. Les armées françaises, entièrement professionnalisées, ne font appel qu'à des réservistes volontaires, anciens militaires d'active ou jeunes gens directement issus de la société civile. Ces réservistes sont totalement intégrés dans les forces d'active. Dans les armées allemandes, la réserve repose toujours sur le principe de l'assujettissement lié à la conscription. Il existe encore des unités du niveau brigade ou bataillon constituées en grande partie de réservistes alors que ce concept a été complètement abandonné en France. Ces différences importantes dans la conception, l'organisation et le volume des réserves se prêtent mal à des opérations de jumelage ou à une coopération dans ce domaine. Par ailleurs, les réserves françaises étant dans une phase de montée en puissance, la JNR vise essentiellement à les faire connaître et à favoriser leur recrutement. Il paraît donc prématuré de lui donner une dimension internationale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17270

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 avril 2003, page 3275

**Réponse publiée le :** 2 juin 2003, page 4264